

Par courriel et poste

Le 5 février 2008

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du Protocole d'entente visant la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour et de l'entente finale entre Hydro Québec Distribution et TransCanada Energy (R-3649-2007)
Notre dossier : R000264 YF

Chère consoeur,

Nous avons reçu, dans le dossier décrit en rubrique, les demandes de frais des intéressés suivants, à savoir:

AQCIE/CIFQ
FCEI
OC
RNCREQ
ROEÉ
SÉ-AQLPA
UC
UMQ

Le Distributeur n'a pas de commentaires spécifiques concernant ces demandes de frais et s'en remet à la discrétion de la Régie à cet égard.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm